

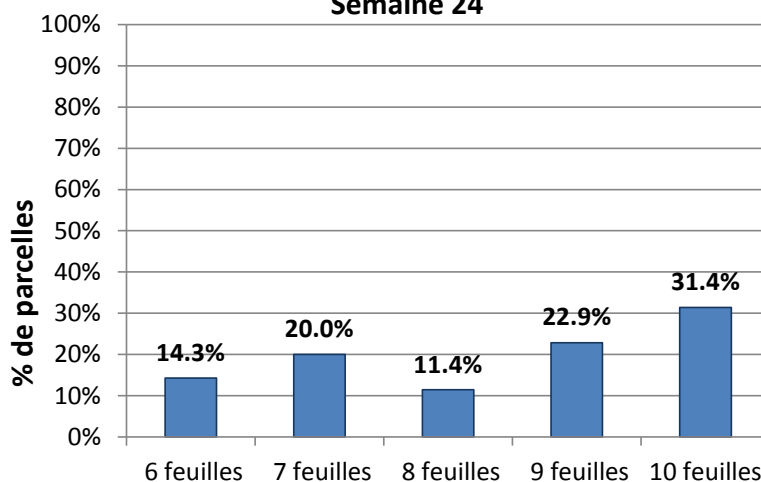
RESEAU 2012

Pour la période du 7 juin au 12 juin (semaine 24), 51 parcelles de maïs ont fait l'objet d'une observation.

STADES DU MAÏS

D'après les derniers relevés (le 11 et 12 juin), les stades des parcelles sont très hétérogènes. Les maïs les moins avancés sont à 6 feuilles (pour des semis entre le 12 avril et le 13 mai) tandis que les plus avancés atteignent 10 feuilles (pour des semis entre le 27 mars et le 12 avril).

Stade des parcelles de maïs observées
en région Centre
Semaine 24



La cartographie des stades de l'ensemble des parcelles observées depuis le 7 juin est présentée en annexe.

PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation se poursuivent. A Saint-Genouph (37), le taux de chrysalidation atteint 16% le 8 juin tandis qu'il est de 23% à Ouzouer-le-Marché (41) le 11 juin. La proportion de chrysalides est donc en augmentation sur les deux sites.

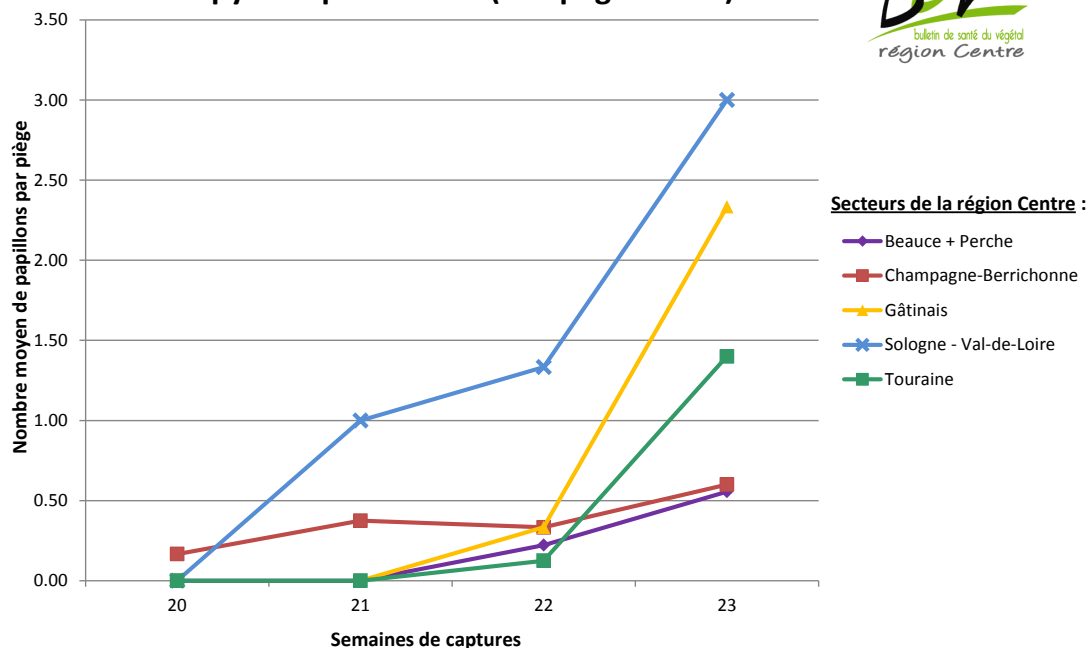
Suivi des vols

58 pyrales ont été observées parmi les 38 pièges relevés cette semaine. Ces captures ont eu lieu dans les 5 secteurs de la région. Depuis le 6 juin, en moyenne 1 à 2 papillons par piège ont été capturés (semaine 23). Le début de vol en région Centre est donc confirmé.

Ce sont les secteurs Sologne - Val-de-Loire et Gâtinais qui totalisent le plus de captures avec des moyennes supérieures à 2 papillons par piège (cf. graphique).

Toujours aucune capture pour le piège lumineux du Loir-et-Cher.

Moyenne hebdomadaire du nombre de captures de pyrales par secteur (campagne 2012)



Aucune ponte n'est observée à l'heure actuelle. Etant que les vols ont débuté, des observations de pontes doivent être effectuées dans les semaines à venir avec une vigilance particulière dès le retour de conditions climatiques favorables.

Indications climatiques

Par rapport à la médiane, l'avance de 16 Degré-Jour (base 10) des cumuls de températures constatée la semaine précédente a fortement diminué. A ce jour, elle n'est plus que de +7 DJ en moyenne (de -26 DJ à Châteauroux à +34 à Blois), soit environ 1 jour, pour les 6 stations de la région. D'après les prévisions, les courbes actuellement supérieures à la médiane devraient s'en rapprocher tandis que celles déjà inférieures à la médiane vont continuer à s'en éloigner.

SESAMIES

Cette semaine, 10 pièges à sésamies ont été relevés (18, 37, 41 et 45). Au total, 2 papillons ont été capturés en Touraine, à Noyant-de-Touraine et Yzeures-sur-Creuse.

PUCERONS

Metopolophium d. :

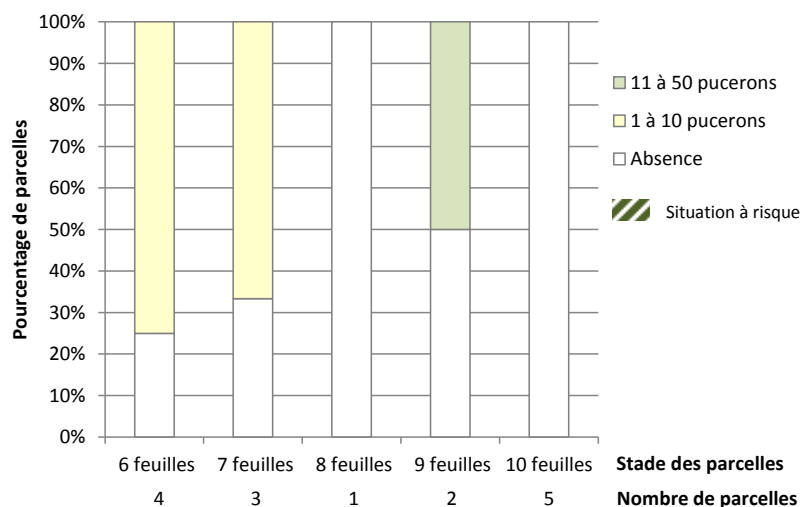
Sur 15 parcelles observées cette semaine, 6 sont signalées avec la présence de *Metopolophium d.* (cf. graphique) :

- 5 situations avec un stade entre 6 et 7 feuilles (18, 28, 41) : entre 1 et 10 individus par plante.
- 1 situation au stade 9 feuilles (41) : entre 11 et 50 individus par plante.

Aucune des parcelles observées n'atteint le seuil de nuisibilité (cf. tableau).

La cuvette située dans une parcelle du Cher a piégé un puceron *Metopolophium d.* la semaine dernière.

Nombre de *Metopolophium d.* en fonction des stades semaine 24



Sitobion a. :




De petites populations de *Sitobion a.* (entre 1 et 10 individus par plante) ont été notées dans 7 parcelles sur 18 observées. Les stades étant compris entre 6 et 10 feuilles, ces infestations ne représentent pas de risque.

Auxiliaires :

Des larves de coccinelles et des chrysopes adultes sont présents dans 3 parcelles (28, 41, 45).

Seuil de nuisibilité

Rappel des seuils de nuisibilité des pucerons sur maïs

ESPECE	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
 Metopolophium dirrhodum	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
 Sitobion avenae	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de M.dirrhodum essentiellement par la couleur noire de ses cornicules	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 Rhopalosiphum padi	Taille : inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Source photos : AGPM

AUTRES OBSERVATIONS

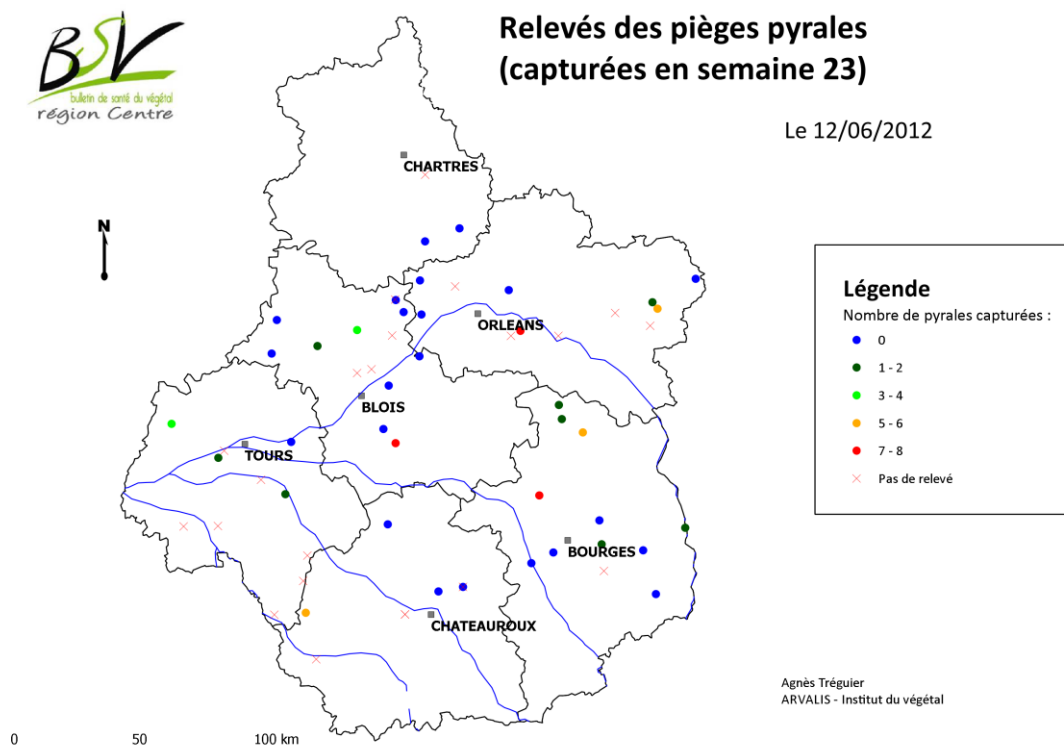
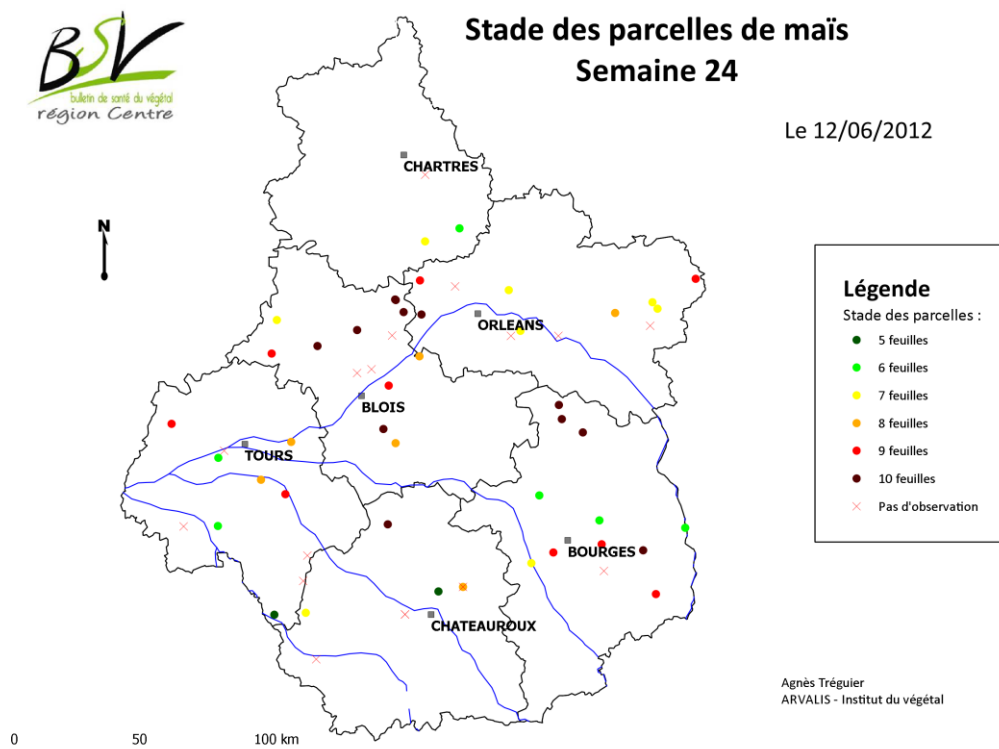
Une parcelle d'Indre-et-Loire est notée avec de faibles dégâts de corbeaux (1%) et de taupins. 4% de taupins adultes ont également été observés sur le feuillage d'une parcelle du Cher. De faibles dégâts de limaces sur plantes sont signalés sur une parcelle du Cher.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

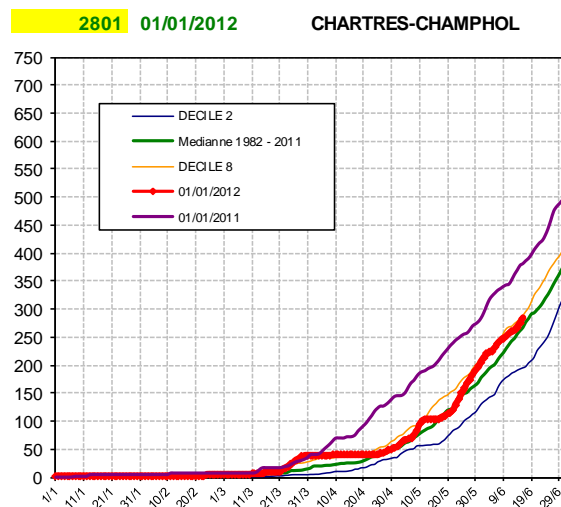
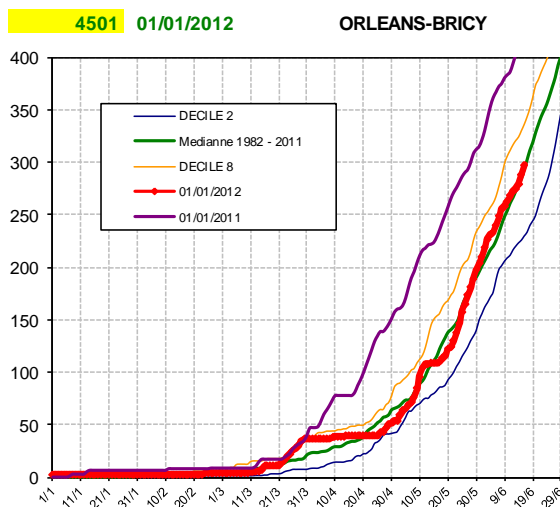
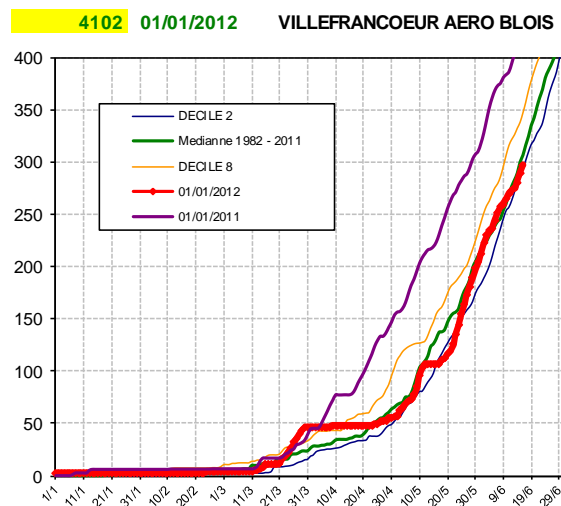
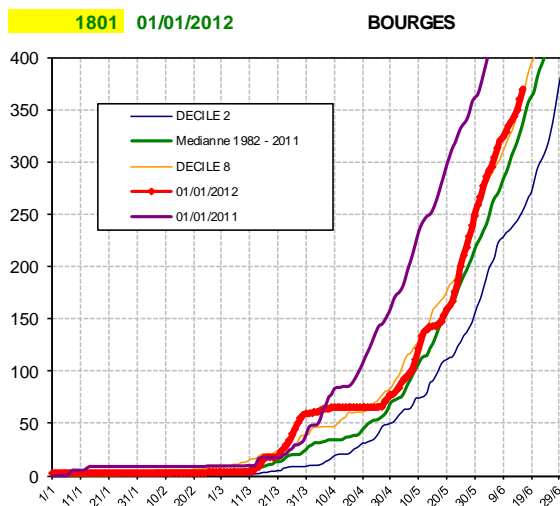
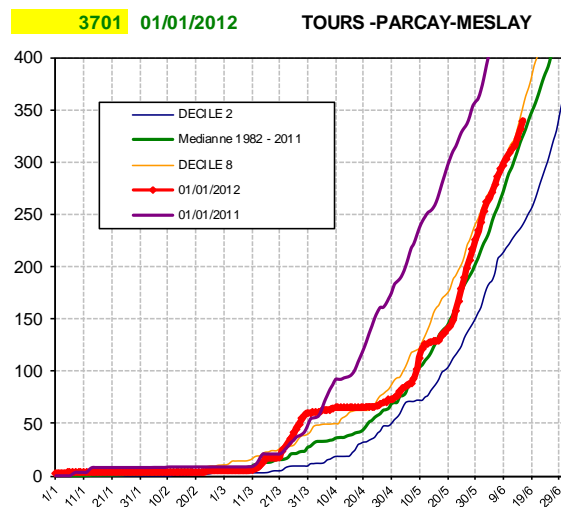
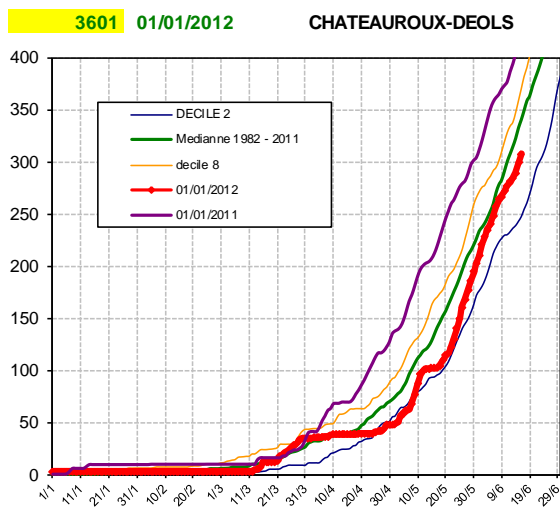
Annexes



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

SOMME DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS LE 01/01/2012)

Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.